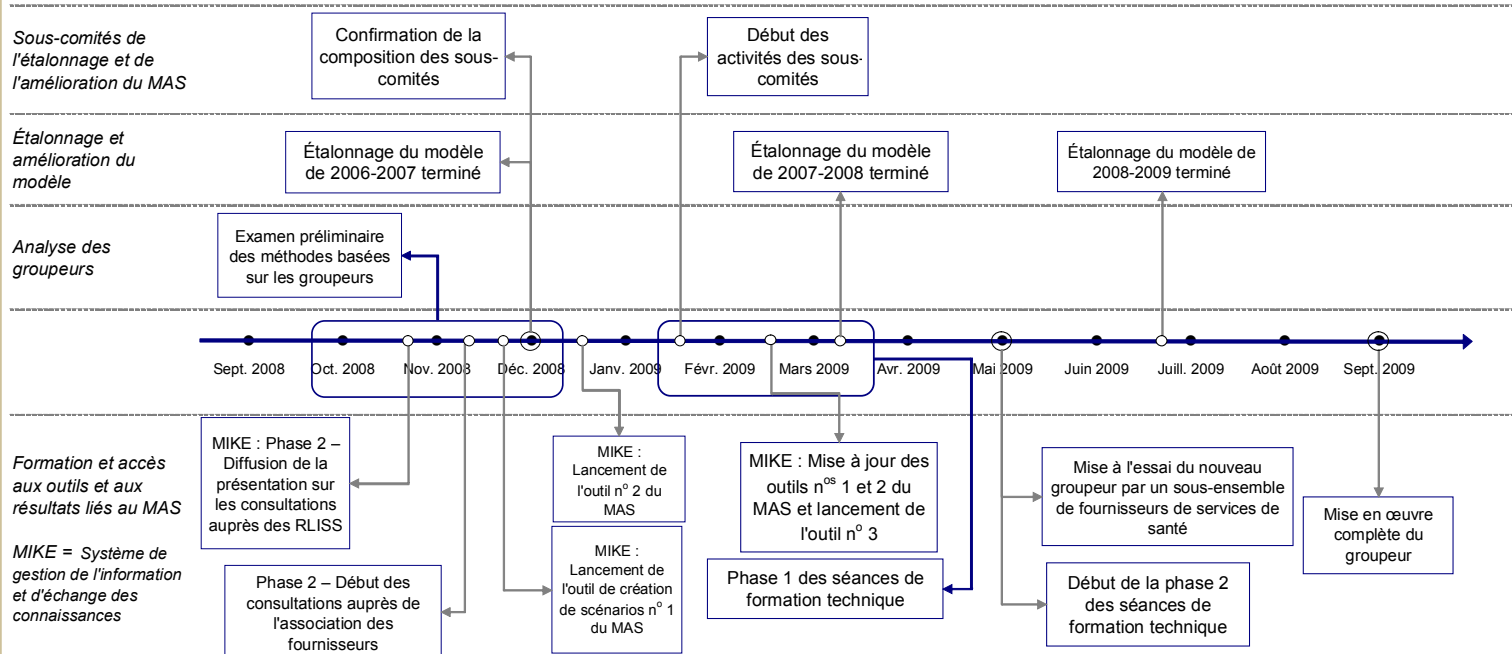


Comité consultatif DU MODÈLE D'ALLOCATION FONDÉE SUR LA SANTÉ

Collaboration entre le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et les réseaux locaux d'intégration des services de santé

Plan d'action du Comité consultatif du MAS



Tandis que le Comité consultatif du Modèle d'allocation fondée sur la santé amorce la mise en œuvre de son plan d'action, nous aimerions faire le point sur le Modèle d'allocation fondée sur la santé (MAS) et présenter les deux sous-comités techniques.

Le point : À l'heure actuelle, le MAS compte des modèles entièrement opérationnels pour le secteur des hôpitaux et celui des centres d'accès aux soins communautaires. Dans le secteur des hôpitaux, le MAS comprend cinq modèles liés aux types de services hospitaliers. Des modèles distincts ont été élaborés pour ce qui suit :

- les soins actifs aux malades hospitalisés et les chirurgies d'un jour;
- les services d'urgence;
- les soins de santé mentale pour les malades hospitalisés;
- les soins prolongés complexes;
- la réadaptation des malades hospitalisés.

Une fois terminé, le MAS comprendra des modèles pour tous les secteurs gérés par les réseaux locaux d'intégration des services de santé. Les prochaines étapes pour l'amélioration du MAS consisteront à élaborer des modèles pour les secteurs suivants : services communautaires de santé mentale, programmes de lutte contre les dépendances et d'aide aux joueurs compulsifs, services communautaires de soutien, centres de santé communautaire et soins de longue durée.

Sous-comités techniques : Le Comité consultatif est en train d'établir deux sous-comités techniques. Darlene Arseneau et Kevin Empey sont membres du Comité consultatif et présidents du Sous-comité de l'étalonnage et du Sous-comité de l'amélioration respectivement.

Le Sous-comité de l'amélioration donnera des conseils sur les améliorations continues à apporter au MAS. Pour soutenir ses travaux, il créera et supervisera un programme de recherche permanent. En outre, ce sous-comité fera des recommandations au Comité consultatif sur l'application du modèle à chaque exercice.

Le Sous-comité de l'étalonnage travaillera en étroite collaboration avec le Sous-comité de l'amélioration afin d'intégrer les améliorations. Il sera également chargé de donner des conseils sur la mise à jour annuelle du modèle, d'évaluer la qualité des données des nouveaux exercices et de relever et d'analyser les changements d'un exercice à l'autre.

Pour en savoir plus sur le Comité consultatif ou sur les sujets traités dans le présent Communiqué, veuillez vous adresser à Cristina Perez, directrice de la Planification et de la gestion des investissements, à Cristina.Perez@ontario.ca.